

Conseil d'école du vendredi 13 novembre 2020

Présents

SIVOS : Françoise LUC, Sylvie FRAPPET et Carine BARDIN personnels des services périscolaires

Boyer Limone : Sophie BIGNIER enseignante ; Christine BAISSARD, ATSEM ; Damien DESPAX parent délégué ; Ludivine LAZARUS représentante de la mairie

Boyer Bourg : Émilie PONCET, Léa ALIX, Émilie MARTIN, enseignantes ; Damien MOREAU, Virginie LANIER, parents délégués ; Ludivine LAZARUS représentante de la mairie

Jugy : Marie JOMARD, enseignante ; Fabien BOURDILLON parent délégué ;

Mancey : Stéphanie RICHARD, enseignante ; Martine DUMOITIER, ATSEM ; Lucile ANTOINET parent délégué ; Laëtitia GRAVALLON et Éric VILLEVIÈRE représentants de la mairie

Équipe pédagogique

- Boyer Limone : Sophie BIGNIER enseignante, Christine BAISSARD ATSEM 15 PS + 15 MS
- Mancey : Stéphanie RICHARD enseignante, Martine DUMOITIER ATSEM 13 GS + 12 CE1
- Boyer Bourg : Émilie PONCET et Léa ALIX : 17 CP + 5 CE2 - Émilie MARTIN : 8 CE2 + 14 CM1
- Jugy : Marie JOMARD 20 CM2

Élections des représentants de parents d'élèves

	Inscrits	Votants	Taux de participation	Votes par correspondance
BOYER LIMONE	61	44	72,13 %	Oui exclusivement
BOYER BOURG	73	50	68,49 %	Oui exclusivement
MANCEY	48	40	83,33 %	Oui exclusivement
JUGY	39	34	87,18 %	Oui exclusivement

Vote du regroupement des conseils d'école du RPI

À l'unanimité, le conseil vote pour que les conseils d'école de chaque école soient réunis en un seul conseil rassemblant toutes les classes du RPI.

Adoption du vote exclusivement par correspondance

À l'unanimité, le conseil vote pour que les élections des délégués des représentants d'élève se fassent uniquement par un vote par correspondance à la rentrée prochaine.

Effectifs de rentrée et répartition des classes

119 élèves à la rentrée

1 départ à Boyer Limone

2 arrivées prévues en janvier GS et CM1

1 départ prévu fin décembre en GS

Prévisions d'effectifs pour 2021

16 PS - 15 MS - 15 GS - 13 CP - 17 CE1 - 12 CE2 - 14 CM1 - 15 CM2

Total : 117 élèves sur 5 classes

Lecture et approbation du règlement scolaire

Le règlement scolaire a été adopté par l'ensemble du conseil d'école.

Protocole sanitaire lié à la pandémie de Covid-19

Le nouveau protocole sanitaire des écoles est appliqué dans l'ensemble du RPI. (Aération toutes les 2 heures, lavage des mains plus fréquent, désinfection des locaux et du matériel manipulé pendant la journée ou mise à l'écart du matériel pendant 24H avant d'être réutilisé, port du masque dès le CP). Les classes de Mancey, Boyer Limone et Jugy étant seules dans leur bâtiment, cela demande moins de contraintes. Pour Boyer Bourg, les classes devant limiter au maximum leur brassage, l'accueil du matin se fait en classe, les récréations sont échelonnées. Il ne reste que l'accueil de l'après-midi qui est en commun pour permettre à ceux qui vont à la cantine d'avoir un moment pour se défouler mais la cour est séparée en 2. Nous faisons en sorte que les 2 classes ne soient pas en même temps dans les toilettes.

Dans le rang, les classes sont également séparées, tout comme dans le bus et à la cantine. (Tables par groupes classes et désinfection ensuite).

Exercices de sécurité

Boyer Limone :

- 1 exercice d'incendie qui s'est bien déroulé
- Un exercice d'intrusion : une partie du lieu de rassemblement était fermé à clé et l'espace de repli était très encombré. La mairie a été prévenue et a fait le nécessaire.

Mancey :

- 1 exercice incendie : OK
- 1 exercice alerte intrusion de type confinement fait dans la bibliothèque, sous les tables : OK

Boyer Bourg :

- Exercice incendie réalisé.
- Exercice attentat réalisé : fuite. Bien passé. (Même si un peu bruyant !)

Jugy :

- 1 exercice incendie qui s'est bien déroulé.
- Un exercice attentat : confinement en classe pendant 30 minutes sous les tables qui s'est bien déroulé même si un peu bruyant par moment.

Point financier des coopératives

ÉCOLE	Compte au 31/08/2019	Dépenses	Recette	Solde
Boyer Limone	1909,66€	1274,76€	1960,10 €	2568,38€
Mancey	735,39	1 269,67	1 592,10	1 057,82
Boyer Bourg	2159,92 €	2092,37€	2735,57€	2803,12€
Jugy	800,85	626,41	1680,10	1854,54

Actions faites et prévues

- **Boyer Limone** : achat de matériel de cuisine, achat d'ingrédients pour la confection des gâteaux, achats de livres, achat de matériel pour les plantations. Pas de planification de sortie tant que le contexte sanitaire reste tendu. Jeux de cour : draisennes, cycles
- **Mancey** : renouvellement de vélos / trottinettes pour la cour. Renouvellement de la bibliothèque de classe. Sortie forêt avec cycle randonnées dès que la situation sanitaire le permettra.

Cycle d'EPS au gymnase en janvier si financement SIVOS.

Participation au prix littéraire "Les Incorruptibles" avec deux sélections : maternelle et CE1.

- **Boyer Bourg** : Projet jardin en CP-CE2 : achat de matériel au fur et à mesure de l'année. (+ prêts et dons des parents) Achats de livres (quelques nouveaux livres à la rentrée dans la bibliothèque des CP-CE2) Animation autour des insectes et des fourmis le 01/12 à l'école (pour les 2 classes) puis prêt d'une fourmilière pour la classe. Cycle hockey commencé en CE2-CM1. Cycle au gymnase pour les CP-CE2 en janvier.

Merci à la municipalité pour l'installation des vidéoprojecteurs.

- **Jugy** : Cycle hockey au gymnase qui a été remplacé par un cycle de gym pour coller au nouveau protocole sanitaire (jeux collectifs interdits) du 05/11 jusqu'au 21/01/21.
Si le contexte sanitaire le permet : cycle escalade déjà prévu l'an dernier avec un intervenant et une sortie finale en falaise.

En avril - mai : passage du permis internet en collaboration avec la gendarmerie de Sennecey-le-Grand.

Les CM2 devraient visiter leur collège de secteur et des actions conjointes doivent être menées pour faire le lien entre CM2-6ème. À voir suivant l'évolution du contexte sanitaire.

Interventions du RASED

- 2 enfants concernés à Limone.
- 1 prise en charge et une demande en cours à Mancey.
- 5 enfants à Boyer Bourg et deux demandes en cours.
- 2 demandes à Jugy mais le RASED a plus de demande que de capacité de prise en charge.

Modification des modalités d'inscription en mairie

La mairie a le droit de demander

- Un document justifiant de l'identité de l'enfant
- Un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant
- Un justificatif de leur domicile.

L'école doit demander :

- Un document justifiant de la validité de la vaccination
- Le certificat d'inscription de la mairie
- Le certificat de radiation

Demandes faites au SIVOS

- Boyer Limone : Année 2020 tableau blanc Année 2021 : aménagement du coin lecture avec tapis ou fauteuils
- Mancey : 1 cycle de 10 séances au gymnase (janvier 2021) + 1 cycle de 10 séances pour la piscine Aménagement du coin regroupements avec tapis / coussins individuels lavables facilement. 4 tablettes pour les élèves.
- Boyer Bourg : 2 cycles de 10 séances au gymnase (un en janvier 2021 et un en septembre 2021 + 2 cycles piscine en juin 2021 (10 séances CP-CE2 + 10 séances CE2-CM1)
- Jugy : 1 cycle piscine en juin 2021 (bus + entrées piscine) 1 cycle pour 10 séances au gymnase en novembre 2021.

Pour les 4 écoles : carte prépayée pour les tablettes.

Demandes aux communes

- Boyer Limone : demande pour savoir si le projet de rénovation des toilettes a progressé.
- Mancey : 4 distributeurs à savon (dont 2 à rendre à la bibliothèque). Madame Gravallon, représentante de la mairie répond que les commandes ont été passées. Point sur l'avancée des travaux de maçonnerie sous le préau : les travaux devraient commencer sous peu, le matériel étant arrivé.

- Boyer Bourg : pas de demande
- Jugy : pas de demande

Questions des parents

* Le protocole sanitaire est-il respecté à la garderie ? Ainsi qu'à la cantine (désinfection des tables et chaises entre les 2 services,) ?

Réponse => A la cantine, les classes sont séparées et il y a une désinfection entre les 2 services. À la garderie, un flacon de gel hydroalcoolique se trouve à l'entrée pour la désinfection des mains. La désinfection des locaux se fait tous les soirs. Il n'est pas possible de séparer les classes.

* Certains parents souhaiteraient savoir si leurs enfants sont concernés par le nouveau dispositif du bus ? Car avant d'impacter les communes les parents pourraient peut-être discuter avec leurs enfants.

Réponse => Mme Luc précise que les problèmes rencontrés dans le bus en ce début d'année sont surtout un phénomène de groupe. Il y a eu des soucis de respect du calme et des règles de sécurité afin que la conductrice puisse conduire dans de bonnes conditions mais aussi des incivilités (jets de projectiles, crachats). Le calme a l'air d'être revenu grâce à cette personne supplémentaire. Les ATSEM étant bien occupées avec les petits qui ont du mal à respecter les règles du bus, elles ne pouvaient pas gérer les plus grands qui en profitaient un peu.

* Serait-il possible de revoir les horaires du bus maintenant que la garderie est à Jugy car ils ne sont plus juste ? De plus serait-il possible que les élèves venant de Mancey, Vers, Jugy puissent descendre au 1er passage du bus à Boyer Bourg car l'école ouvrant à 8h20 et le bus arrive à la même heure.

Réponse => Il n'est pas possible de faire descendre les enfants du bus à l'école de Boyer avant d'aller à Boyer Limone. Le bus arrivant souvent avant l'heure d'accueil des enfants par les enseignants, les enfants seraient laissés seuls sans surveillance.

Madame Luc ne comprend pas très bien le problème des horaires de Jugy qui ne lui paraissent pas poser problème.

* En tant que parent, nous avons bien reçu l'avertissement collectif nous indiquant des problèmes dans le bus. L'objectif était probablement que chaque parent puisse échanger avec son enfant sur le sujet. Or, il est précisé dans ce message d'avertissement que cela fait suite à des comportements inadaptés de certains enfants.

Pouvez-vous préciser la nature de ces comportement inadaptés svp ?

De plus, les parents des enfants **directement concernés** ont-ils été informés ou prévenus par courrier ou tout autre manière du comportement de leur enfant ?

Réponse => L'information a été faite de manière collective car il s'agissait d'un phénomène de groupe. (Pas vraiment d'enfant en particulier)

* Pourquoi n'est-il pas possible de déposer les enfants le midi dans leur village alors que vous récupérez d'autres enfants pour les emmener à la cantine ?

Réponse => Il n'y a pas de place dans le bus et cela diminuerait le temps du repas pour les enfants mangeant à la cantine.

* Mes enfants disent qu'ils n'ont pas toujours le temps de manger leurs repas. J'imagine que l'organisation de deux services demande une certaine discipline mais je souhaiterais tout de même que cette question soit évoquée et voir s'il y a des solutions possibles."

Réponse => Mme Luc dit que cela a pu arriver en début de période, le temps que tout le monde s'adapte aux nouvelles consignes sanitaires et prennent les habitudes (lavage de mains etc..) mais que normalement ça n'arrive plus.

Séance levée à 19h45.

La présidente
Sophie BIGNIER

La secrétaire
Émilie Poncet